



**CTSD du 14 mars 2018**

**Déclaration préalable de l'UNSA Education**

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CTSD des Côtes d'Armor,

Tout d'abord, nous remercions les services départementaux pour les documents fournis, et notamment pour le point sur l'avancée de l'implantation des supports stagiaires.

Ce CTSD carte scolaire second degré s'ouvre avec des prévisions de dotations à la baisse pour les moyens d'enseignement des collèges et lycées des Côtes d'Armor pour la rentrée 2018. La DSDEN a fait en sorte de supprimer un minimum de postes occupés, voire de postes tout court ; il n'en reste pas moins que le MEN a décidé de faire l'économie de nombreuses heures poste, ce qui n'est pas sans conséquence pour les établissements de notre département.

Ces mesures de carte scolaire pourraient être tout autres si la volonté de notre gouvernement était de créer de l'emploi public : au lieu de constater une explosion du taux d'heures supplémentaires, en compensation de la baisse du nombre de personnels stagiaires, nous explique-t-on, les moyens auraient pu être traduits en heures poste. Ainsi, au lieu de rendre des postes, on aurait pu au contraire en créer. On entend les arguments de prudence dans certains cas, au vu de la courbe démographique notamment, mais dans de nombreux autres, des supports complets pourraient être dégagés au lieu d'empiler les heures supplémentaires sur certains services. De même, de nombreux BMP pourraient être abondés en transformant des heures supplémentaires en heure poste, si on nous en donnait les moyens, pour améliorer les conditions de travail des collègues sur ces postes.

Quoi qu'il en soit, nous écoutons les annonces ministérielles avec une vigilance extrême, et rappelons que l'UNSA Education œuvre pour que la réforme du lycée annoncée favorise l'école de la réussite et permette de lutter contre les inégalités et pour l'élévation de tous les jeunes, tout en ne dégradant pas les conditions de travail de nos collègues. En outre, le rapport sur la voie professionnelle ne lève pas les inquiétudes des enseignants de l'UNSA quant à l'avenir des lycées professionnels. Ceux-ci ne veulent pas être réduits à accueillir les jeunes qui ne seraient

pas, ne seraient plus ou ne pourraient pas être en apprentissage. Nous contestons le parti-pris que la formation en apprentissage serait préférable à la formation sous statut scolaire.

Inquiets, nous le sommes également en constatant la baisse du nombre d'ASEN dans nos établissements à la rentrée prochaine. La DSDEN nous a expliqué avoir limité la casse dans les lycées, mais ne serait-ce qu'un demi-poste en moins se fera tout de même sentir quand l'équilibre était déjà fragile...

On aurait certes pu perdre davantage de postes, voire de moyens, au vu de la baisse des effectifs élèves mais, encore une fois, la vision purement comptable ne nous satisfait pas. Les moyens alloués à nos établissements reflètent un manque d'ambition de la part de notre gouvernement pour le service public d'éducation que l'UNSA Education a à cœur de défendre.

Les autres moyens, à savoir les moyens de personnels d'éducation, de documentation, infirmiers, médecins et assistants sociaux sont stables. J'allais dire « désespérément stables » : d'année en année, l'UNSA Education demande en effet qu'ils soient au minimum d'un par établissement, mais la situation ne progresse pas.

Enfin, nous ne pouvons évoquer la situation du second degré dans notre département sans parler du collège Beaufeuillage dont les personnels ont appris la fermeture prochaine de façon abrupte. Nous soutenons les collègues dans leur volonté de ne pas voir se fermer cet établissement pour de multiples raisons, la taille des établissements et la mixité sociale notamment. Nous réaffirmons notre volonté d'un dialogue apaisé avec les services départementaux qui se doit de fournir des réponses claires aux inquiétudes légitimes des personnels concernés.

Nous terminerons en indiquant que pour l'UNSA Fonction Publique et donc l'UNSA Education, le service public n'est pas une charge mais une chance. Les services publics sont porteurs de l'intérêt général, vecteurs de solidarité et de cohésion sociale.

Pour l'UNSA Education

Fanny Chabrier

Robin Maillot